

Glossaire des termes clés

Objet : Ce glossaire révisé aligne la terminologie centrale sur l'usage de l'OCDE et de la Banque mondiale et ajoute des notions particulièrement utiles à une réflexion sur la mobilisation de sources de financement supplémentaires pour l'action contre les mines, tout en préservant les objectifs humanitaires.

Les exemples sont illustratifs et adaptés au contexte de l'action contre les mines.

Financement innovante/ Innovation financière

La finance innovante désigne des approches et des instruments de financement qui complètent l'aide publique au développement (APD) traditionnelle en mobilisant et en structurant des ressources supplémentaires au service d'objectifs de développement et d'action humanitaire. Plutôt que de remplacer les financements sous forme de dons, ces mécanismes visent à améliorer le calendrier, l'ampleur, la prévisibilité ou l'efficacité des financements disponibles en s'appuyant sur un éventail plus large d'outils financiers, d'acteurs et de sources de revenus.

Dans les secteurs marqués par des besoins de long terme et cumulatifs, comme l'action contre les mines, la finance innovante peut contribuer à aligner les structures de financement sur les réalités opérationnelles, en permettant une intervention plus précoce, une plus grande continuité et une planification plus efficace.

Pourquoi ce terme est important dans le contexte de l'action contre les mines :

L'action contre les mines se caractérise par des coûts initiaux élevés, des horizons de temps longs et des conséquences majeures lorsque le financement est retardé ou interrompu. La finance innovante vise à combler l'écart entre les besoins immédiats en matière de dépollution et les flux de financement traditionnels, plus lents à se matérialiser, en reliant l'action contre les mines aux dynamiques plus larges de relèvement, de développement et d'investissement. Elle peut contribuer à faire évoluer la perception de l'action contre les mines, d'un coût récurrent vers un investissement facilitateur au service de la sécurité, des moyens de subsistance, des infrastructures et de la reprise économique.

Additionnalité

L'additionnalité est la valeur ajoutée qu'une intervention publique, de développement ou philanthropique apporte au-delà de ce que le marché aurait produit de lui-même. En finance mixte, elle signifie généralement qu'un appui concessionnel, des garanties, une assistance

technique ou un appui à la structuration permettent de mobiliser des financements ou d'obtenir des résultats de développement qui, autrement, n'auraient pas vu le jour, ou ne se seraient matérialisés que plus tard, à plus petite échelle ou dans des conditions moins favorables.

Pourquoi ce terme est important dans le contexte de l'action contre les mines : Dans l'action contre les mines, l'additionnalité aide à répondre à la question centrale de politique publique : pourquoi utiliser ici des ressources publiques ou concessionnelles rares, plutôt que de laisser l'activité être financée entièrement par des dons ou par le marché ?

Bancabilité

La bancabilité désigne le degré auquel un projet ou un flux de revenus est crédible et suffisamment structuré pour être financé par des prêteurs ou des investisseurs. Une proposition bancable présente généralement une utilisation claire des fonds, des modalités de mise en œuvre réalistes, une allocation des risques acceptable et une source plausible de remboursement ou de rendement.

Pourquoi ce terme est important dans le contexte de l'action contre les mines : La plupart des activités humanitaires de lutte contre les mines ne sont pas bancables de manière autonome, ce qui n'est pas une faiblesse : comme de nombreux services d'intérêt public, elles génèrent une valeur sociale et économique importante qui ne se reflète pas entièrement dans les seuls rendements commerciaux, alors même que leurs modalités de financement peuvent être adaptées à l'évolution des incitations et des besoins.

En outre, l'action contre les mines est liée au relèvement et à la reconstruction - des projets pouvant devenir *bancables* lorsque des dossiers d'investissement plus larges sont bien conçus. L'adéquation des mécanismes de financement aux différents types d'interventions de lutte contre les mines peut contribuer à diversifier les sources de financement et à renforcer la résilience du secteur.

Finance mixte (“blended finance”)

La finance mixte est l'utilisation stratégique de financements du développement pour mobiliser des ressources supplémentaires au service du développement durable dans les pays en développement. Dans les orientations actuelles de l'OCDE, la finance mixte est définie par sa finalité - mobiliser des financements commerciaux additionnels au service du développement durable - plutôt que par le caractère concessionnel ou non des financements du développement eux-mêmes. En pratique, les structures de finance mixte peuvent combiner dons, financements du développement concessionnels ou non concessionnels, garanties et capitaux privés.

Pourquoi ce terme est important dans le contexte de l'action contre les mines : Pour ce panel, ce terme n'est utile que lorsque l'action contre les mines est liée à des investissements plus larges et que l'appui public ou concessionnel aide à attirer des capitaux qui, autrement, n'auraient pas été engagés.

Capital catalytique

Le capital catalytique désigne un capital qui accepte un niveau de risque plus élevé, un rendement plus faible, ou les deux, afin de permettre des investissements à impact positif sur le développement qui, autrement, n'auraient pas lieu. Il est souvent utilisé pour absorber les premières pertes, améliorer l'accessibilité financière ou rendre une transaction investissable pour d'autres participants.

Pourquoi ce terme est important dans le contexte de l'action contre les mines : Dans une structure liée à l'action contre les mines, le capital catalytique peut aider à débloquer une transaction plus large de relèvement ou d'infrastructure en assumant des risques que les investisseurs commerciaux n'accepteraient pas seuls. Lorsque de telles structures génèrent une valeur économique plus large, il est important d'examiner comment ces bénéfices peuvent également soutenir les communautés affectées et les objectifs d'intérêt public plus larges qui sous-tendent l'intervention.

Capital concessionnel

Le capital concessionnel est un capital fourni à des conditions plus favorables que celles normalement offertes par le marché. Le caractère concessionnel peut prendre la forme de prix inférieurs au marché, d'échéances plus longues, de périodes de grâce, d'une prise de risque subordonnée, d'exigences de garanties réduites ou d'attentes de rendement plus faibles. En finance mixte, le capital concessionnel est généralement utilisé de manière ciblée pour réduire les risques, améliorer l'accessibilité financière ou rendre possible un investissement présentant une forte valeur sociale.

Pourquoi ce terme est important dans le contexte de l'action contre les mines : Pour l'action contre les mines, le capital concessionnel est pertinent lorsque le déminage ou la réduction des risques s'inscrivent dans un investissement plus large dont les bénéfices publics sont élevés, mais dont les rendements commerciaux ajustés du risque restent initialement trop faibles. Le rendement attendu pour le fournisseur de capital concessionnel n'est pas uniquement financier : il réside aussi dans la valeur publique, l'impact sur le développement et l'amélioration des résultats pour les communautés affectées que l'investissement rend possibles.

Dérisquage

Le dérisquage désigne l'utilisation de ressources publiques, concessionnelles, philanthropiques ou d'autres formes de soutien absorbant le risque pour réduire des risques précis qui empêcheraient autrement un investissement ou un financement de se réaliser. Ces risques peuvent être de nature politique, réglementaire, de crédit, de performance, de change, liés à la demande ou encore liés à la phase de préparation. Le dérisquage ne supprime pas le risque ; il le répartit, l'atténue ou l'absorbe de manière ciblée afin de rendre possible un engagement de financement qui ne se produirait pas dans les mêmes conditions autrement.

Pourquoi ce terme est important dans le contexte de l'action contre les mines : Dans le contexte de l'action contre les mines, le dérisquage est pertinent lorsqu'une intervention ou un investissement lié à la dépollution présente un intérêt public manifeste mais reste trop risqué pour attirer, seul, des financements additionnels. Les capitaux publics peuvent intervenir par le biais de garanties, d'une prise en charge des premières pertes, de financements concessionnels subordonnés, d'assistance technique, de financements de préparation de projet, ou encore par un soutien aux données, aux normes et à la vérification. L'objectif ne doit pas être de subventionner sans discernement des rendements privés, mais de réduire des risques spécifiques de manière proportionnée, avec une additionnalité claire et dans le respect des priorités humanitaires.

Frontloading (Financement anticipé / Mobilisation anticipée des ressources)

Le frontloading consiste à mettre des ressources à disposition plus tôt en empruntant sur la base d'engagements futurs prévisibles, tels que des promesses de dons de bailleurs ou des recettes affectées.

Pourquoi ce terme est important dans le contexte de l'action contre les mines : Le Secrétariat pour la finance innovante du GICHD a élaboré un dossier d'investissement sur le frontloading dans l'action contre les mines, expliquant comment un tel modèle pourrait être transposé au secteur, dans quels contextes affectés par les mines un financement anticipé serait le plus susceptible d'apporter des bénéfices, ainsi que les coûts liés à sa mise en place.

Le « recours à l'emprunt » s'effectue par l'émission d'obligations. Les obligations et les autres éléments d'appui d'une facilité de frontloading sont présentés ci-dessous :

Obligation :

Une obligation est un instrument de dette par lequel un émetteur lève des fonds auprès d'investisseurs et s'engage à rembourser le principal à l'échéance tout en versant des

intérêts périodiques, généralement appelés coupons. Les obligations sont pertinentes lorsque des engagements futurs de bailleurs ou d'autres flux de trésorerie prévisibles peuvent soutenir le frontloading, comme dans les facilités de financement internationales.

Coupon :

Un coupon est le paiement périodique d'intérêts versé par un émetteur obligataire aux investisseurs, exprimé en pourcentage du principal. Dans les structures de frontloading, les coupons sont payés à partir des flux de trésorerie sous-jacents promis ou contractés, plutôt qu'à partir des seuls bénéfices du projet.

Principal :

Le principal est le montant initial emprunté ou investi, hors intérêts ou autres frais de financement.

Dans les structures de frontloading financées par obligations, le principal doit être remboursé à partir des paiements promis par les bailleurs ou d'autres sources de revenus convenues.

Agent de trésorerie :

Un agent de trésorerie est l'institution responsable de la gestion financière d'une facilité de financement, notamment de la levée de fonds, de la gestion des flux de trésorerie, du service de la dette et des paiements aux investisseurs ou aux contreparties. **L'agent de trésorerie ne détermine ni la politique du programme ni les priorités opérationnelles.**

Dans un modèle de facilité de financement internationale, ce rôle est central parce qu'il donne aux investisseurs l'assurance que l'émission et le remboursement seront gérés de manière professionnelle.

Garantie / facilité de partage des risques

Une garantie est un rehaussement de crédit par lequel un tiers accepte de couvrir tout ou partie des pertes si un emprunteur ou un portefeuille n'exécute pas ses obligations. Une facilité de partage des risques répartit des risques définis entre les parties afin qu'un financement puisse être accordé dans de meilleures conditions que celles qui seraient autrement disponibles.

Pourquoi ce terme est important dans le contexte de l'action contre les mines : Ces outils peuvent être mobilisés lorsque l'investissement sous-jacent est viable, mais que les investisseurs restent hésitants en raison de risques politiques, de crédit, de performance ou de premier entrant.

Financement fondé sur les résultats

Le financement fondé sur les résultats lie le paiement, le remboursement ou la rémunération financière à l'atteinte et à la vérification de résultats prédéfinis, plutôt qu'aux seuls intrants. Dans les définitions de l'OCDE et de la Banque mondiale, il s'agit d'une approche générique pouvant recouvrir plusieurs instruments et modèles contractuels, dès lors que les fonds sont liés à des résultats mesurés.

Pourquoi ce terme est important dans le contexte de l'action contre les mines : Dans l'action contre les mines, cela pourrait signifier un paiement fondé sur des mètres carrés dépollués et libérés vérifiés, des communautés rendues accessibles en toute sécurité, des corridors d'infrastructure certifiés pour l'usage, ou des résultats socio-économiques liés à la libération des terres - à condition que les indicateurs soient soigneusement conçus et ne faussent pas les priorités humanitaires. Le programme « Mine Fields to Rice Fields » mis en œuvre par APOPO au Cambodge en constitue un exemple existant.

Principal

Le principal est le montant initial emprunté ou investi, hors intérêts ou autres frais de financement.

Pourquoi ce terme est important dans le contexte de l'action contre les mines : Dans les structures de frontloading financées par obligations, le principal doit être remboursé à partir des paiements promis par les bailleurs ou d'autres sources de revenus convenues.

Capital privé

Le capital privé désigne les financements fournis par des acteurs privés tels que des investisseurs institutionnels, des investisseurs à impact, des fonds privés ou des entreprises. Il peut rechercher des rendements de marché, des rendements inférieurs au marché ou des rendements liés à l'impact, selon l'investisseur et l'instrument.

Pourquoi ce terme est important dans le contexte de l'action contre les mines : Pour ce panel, la question pratique n'est pas de savoir si l'ensemble de l'action contre les mines peut attirer des capitaux privés - ce n'est pas le cas - mais plutôt d'identifier où le capital privé peut participer de manière crédible à un écosystème d'investissement plus large intégrant l'action contre les mines.

Retour sur investissement (RSI)

Le retour sur investissement est une mesure de la valeur générée par rapport au coût d'un investissement. Dans un usage d'évaluation de la Banque mondiale, le RSI est exprimé

comme la valeur actuelle nette d'un projet divisée par son coût total. Plus largement, il sert à comparer les bénéfices ou les rendements aux ressources engagées.

Pourquoi ce terme est important dans le contexte de l'action contre les mines : Pour l'action contre les mines, le RSI doit être manié avec prudence. Le rendement financier peut être faible, voire absent, alors que le rendement économique ou social peut être très élevé une fois pris en compte les dommages évités, la reprise de la production, la réduction des retards et les effets de confiance.

Valeur temps de l'argent

La « valeur temps de l'argent » est le concept selon lequel une somme d'argent disponible aujourd'hui vaut davantage que la même somme reçue dans le futur, parce qu'elle peut être utilisée immédiatement et parce que les paiements futurs sont exposés au délai, au risque et au coût d'opportunité. Dans ce sens, la valeur actuelle de l'argent est la valeur aujourd'hui d'une somme qui ne sera reçue que dans le futur, une fois ajustée pour tenir compte de ce délai.

Pourquoi ce terme est important dans le contexte de l'action contre les mines : La valeur actuelle est importante car nombre de bénéfices du déminage se matérialisent dans le temps. Un fort rendement social à long terme peut justifier un investissement plus précoce, même lorsque les retours immédiats sont limités.

Assistance technique

L'assistance technique désigne un appui non financier tel que le conseil, le soutien à la réforme des politiques publiques, la préparation de projets, le renforcement institutionnel, le développement de marché et l'appui à la mise en œuvre. Dans les discussions de l'OCDE sur l'assistance technique catalytique, l'AT est particulièrement utile lorsqu'elle supprime des obstacles en amont, améliore les pipelines de projets et contribue à débloquent des investissements ultérieurs.

Pourquoi ce terme est important dans le contexte de l'action contre les mines : Dans l'action contre les mines, l'assistance technique peut aider à séquencer le déminage avec les plans de reconstruction, à préparer des projets liés devenant bancables, à renforcer les normes et les systèmes de données, et à améliorer la coordination entre acteurs humanitaires, du développement et de la finance.